



# Module 4 – Approches de gouvernance et concepts de la concertation territoriale

Formation des acteurs de la sécurité, axée sur le lien entre les ressources naturelles, le changement climatique et les conflits

Juin 2023

Implemented by





# **Session 8 - Approches pour gouverner le nexus eau- énergie-sécurité alimentaire**

Présentation

# Contenu:

1. **Introduction à la coordination institutionnelle**

---

2. **Mécanismes, phases et défis de la coordination**

---

3. **Exemples de coordination dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture**

---

4. **Instruments politiques visant à encourager l'utilisation efficace des ressources**

---

## Objectifs d'apprentissage

- Apprendre les méthodes possibles pour ancrer le processus Nexus grâce à une coordination institutionnalisée entre les secteurs et les échelles de gouvernance

## En absence d'une coordination

Interactions  
négatives

Externalités

Conflit

Agriculture

Eau

Environnement

Energie

- Décision d'utiliser des **pompes solaires pour le captage des eaux souterraines** afin d'améliorer et d'étendre la production agricole
- Pas de consultation des autres secteurs

- Augmentation des quantités d'eau prélevées
- **Diminution de l'approvisionnement en eau potable et des installations sanitaires** (amplifiée par la période de sécheresse)

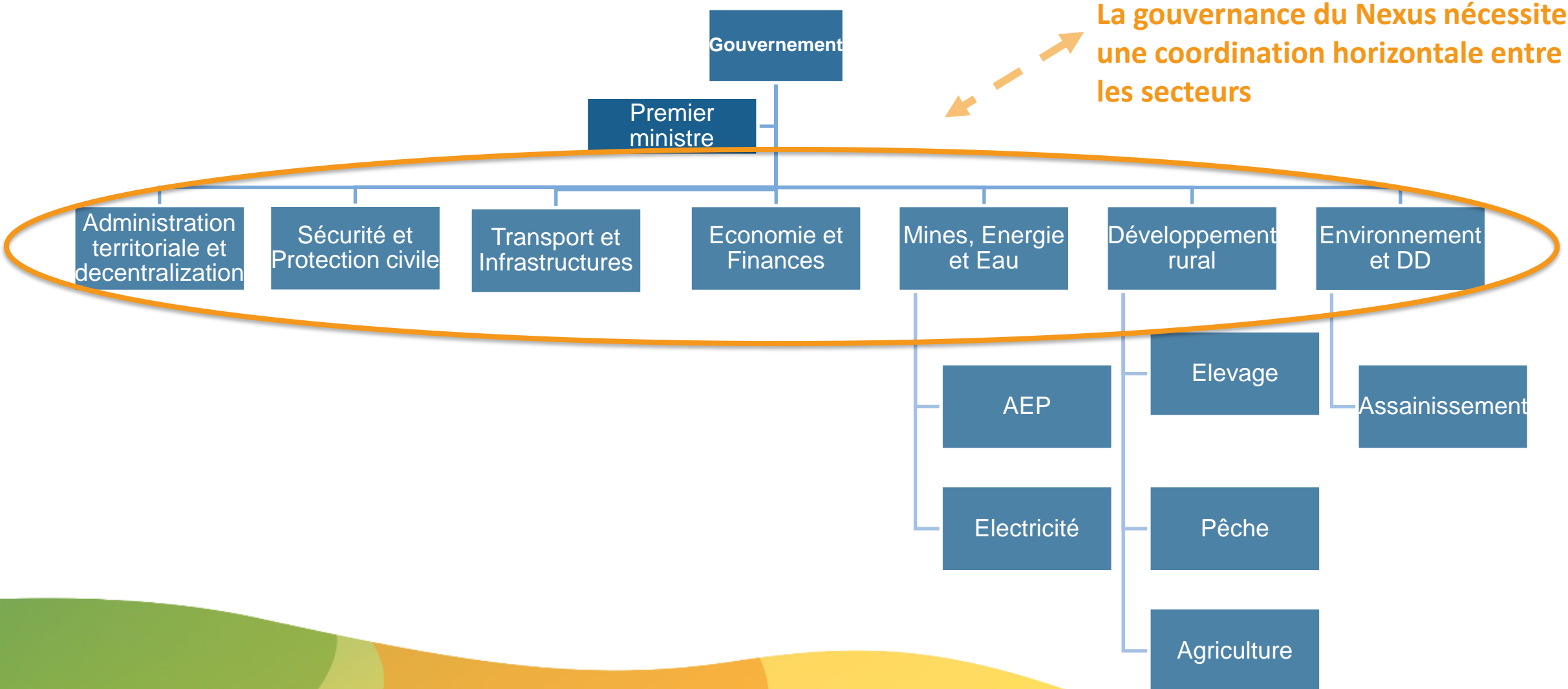
- **Augmentation de la pollution de l'eau**
- Le secteur de l'eau revient à l'utilisation des ressources en eau de surface (ce qui entraîne des coûts supplémentaires).
- Les prélèvements d'eau ont lieu en amont des grands barrages hydroélectriques.

- Baisse des niveaux d'eau dans les barrages
- **Diminution de la production d'électricité**

## Objectifs de la coordination

- La gestion des secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture nécessite une coordination horizontale et verticale afin de :
  - éviter ou au moins atténuer les **effets négatifs** qu'un secteur peut avoir sur d'autres secteurs
  - identifier les **synergies** et se **coordonner** avec d'autres secteurs pour exploiter ces effets négatifs
  - réduire les **coûts**
  - rendre les politiques plus **cohérentes**
  - fournir des cadres pour **résoudre les conflits potentiels**

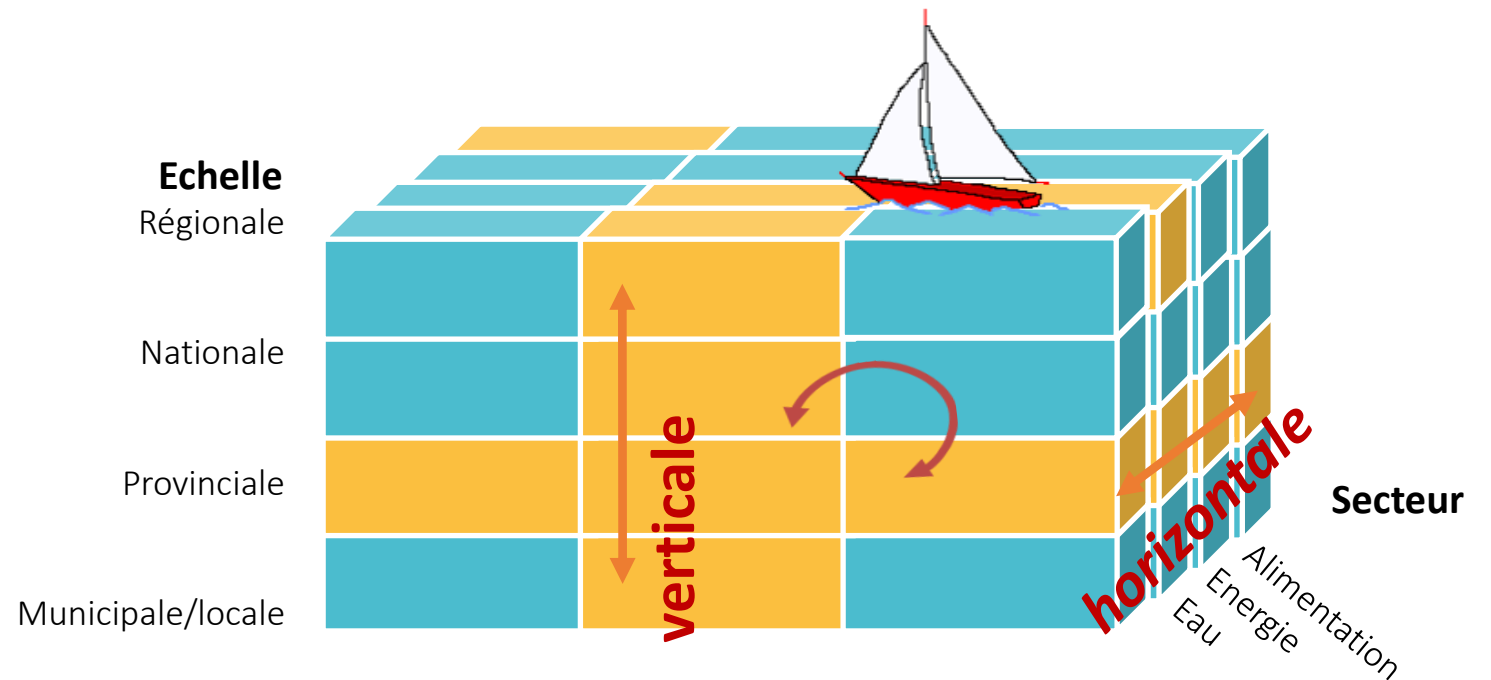
# Organisation sectorielle des systèmes administratifs



# Coordination entre les secteurs et les niveaux administratifs

■ L'approche Nexus nécessite une coordination politique dans deux dimensions différentes :

1. Coordination horizontale entre différents secteurs
2. Coordination verticale entre différentes échelles



Source: Figure based on Jänicke, 2013



# Types et degrés de coordination

Interactions  
négatives  
Externalités  
Conflit

Minimiser/éviter  
les interactions  
négatives et  
conflits

Exploiter les  
synergies



Absence de  
coordination

- Décisions prises dans un seul secteur/niveau
- **Pas de coordination** avec les autres secteurs/niveaux



Coordination  
negative

- Décision prise dans un seul secteur/niveau
- **Informé/consulter** les autres secteurs pour éviter les conflits



Coordination  
positive

- Recherche de solutions communes qui profitent à tous les secteurs/niveaux
- Nécessite une **coordination/coopération plus intensive**



Coordination  
stratégique

- Approche globale - coordination pour atteindre des objectifs stratégiques communs
- Implication des **différents acteurs sectoriels dès le départ**

# Instruments pour une coordination horizontale

Entre unités d'un même système administratif

- Groupes de travail interdépartementaux
- Fusion de départements sectoriels
- Comités de pilotage, groupes de travail

Entres différents systèmes administratifs

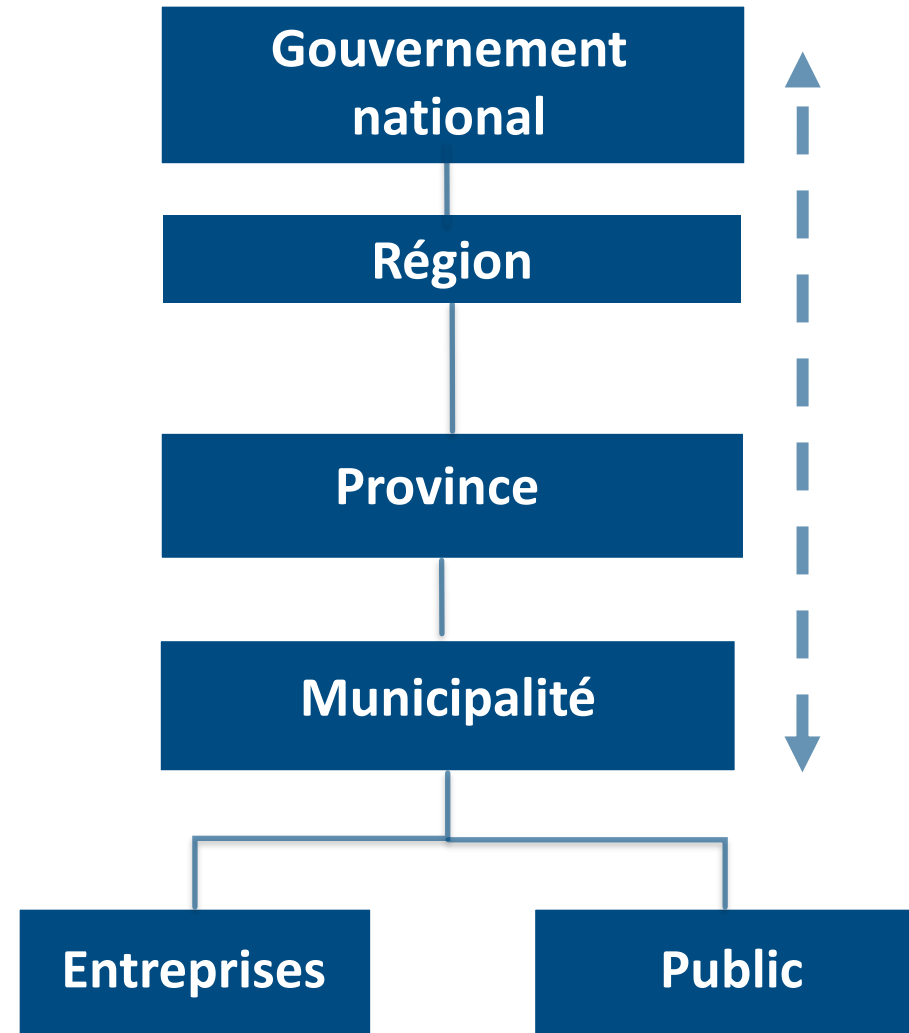
- Comités/groupes de travail interministériels/municipaux
- Organisations/agences relais qui facilitent la coordination
- Commissions de bassin

Entre administrations et acteurs extérieurs

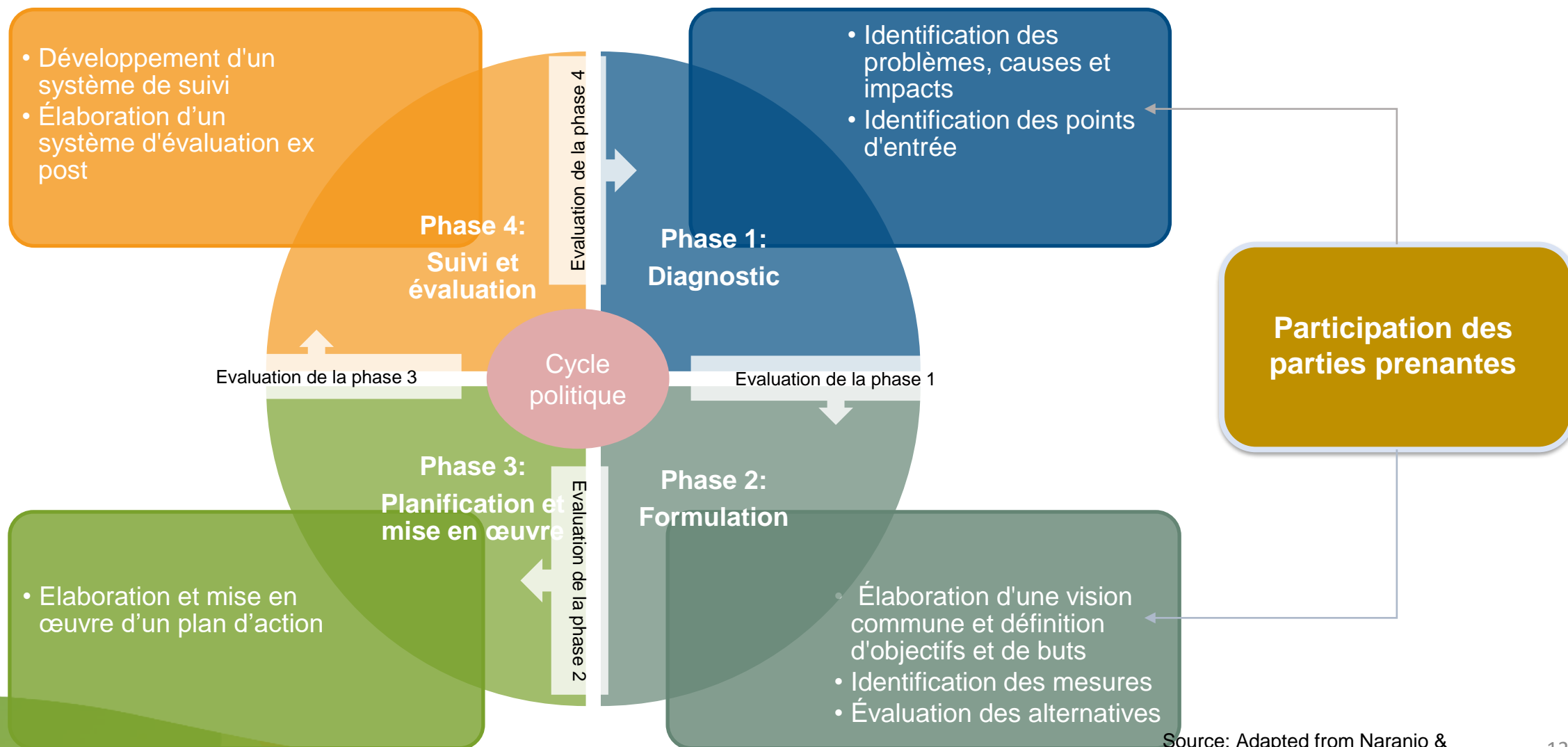
- Processus de consultation publique
- Réseaux public-privé, processus multipartites

# Mécanismes pour une coordination verticale

- La coordination entre les différents niveaux de gouvernance est assurée par différents instruments institutionnels. Par exemple, par le biais de :
  - Processus de dialogue et consultations
  - Conférences des ministères nationaux et régionaux (souvent selon des lignes sectorielles)
  - Groupes de travail entre les niveaux de gouvernement local, régional et national



# Phases des processus politiques et collaboration



## Les défis de la coordination horizontale et verticale

Opposition d'un acteur politiquement plus puissant

→ *Établir des règles de coordination juridiquement contraignantes*

Résistance aux changements administratifs

→ *Faire comprendre aux gens pourquoi le changement est nécessaire (communication, échanges, formations)*

Manque de capacités humaines et financières

→ *Modifier les cadres financiers (augmenter le financement, mettre en commun les ressources)*

Données/informations limitées pour une prise de décision éclairée

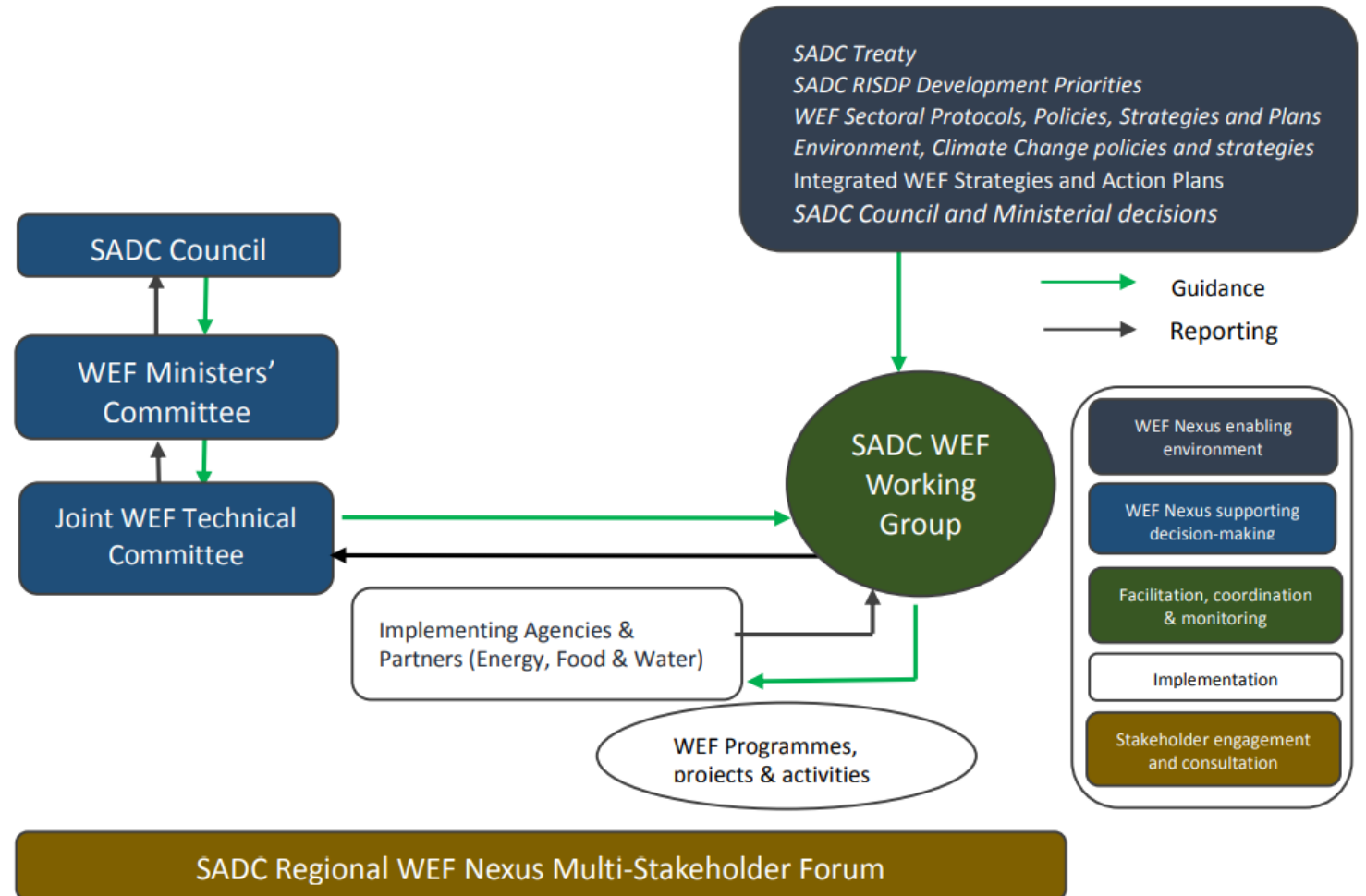
→ *Organiser des formations interdisciplinaires, consulter des experts, mettre en place des conseils consultatifs scientifiques*

# Exemple: Coordination régionale

## Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

**Le cadre SADC Nexus devrait contribuer à la coordination des trois secteurs :**

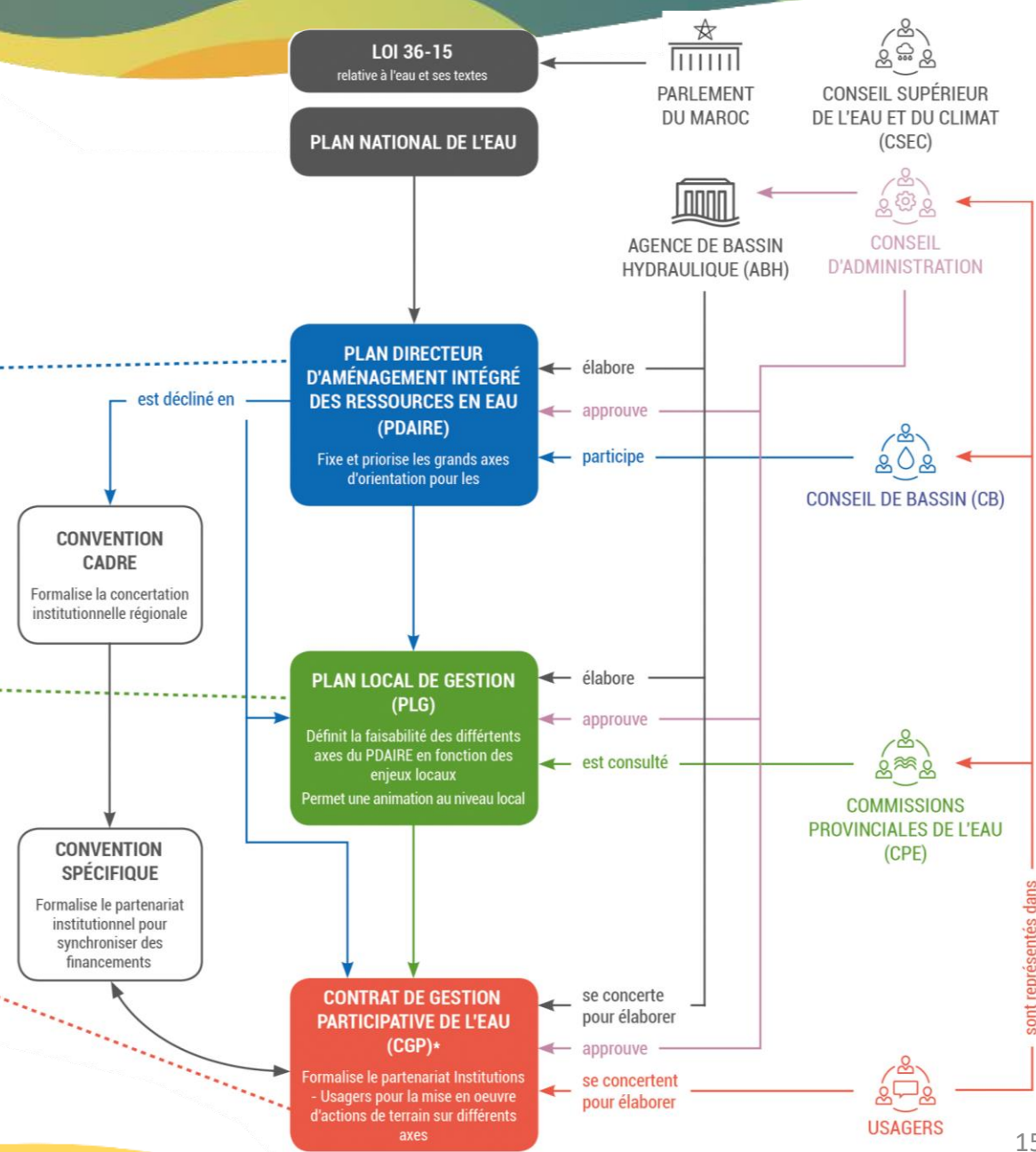
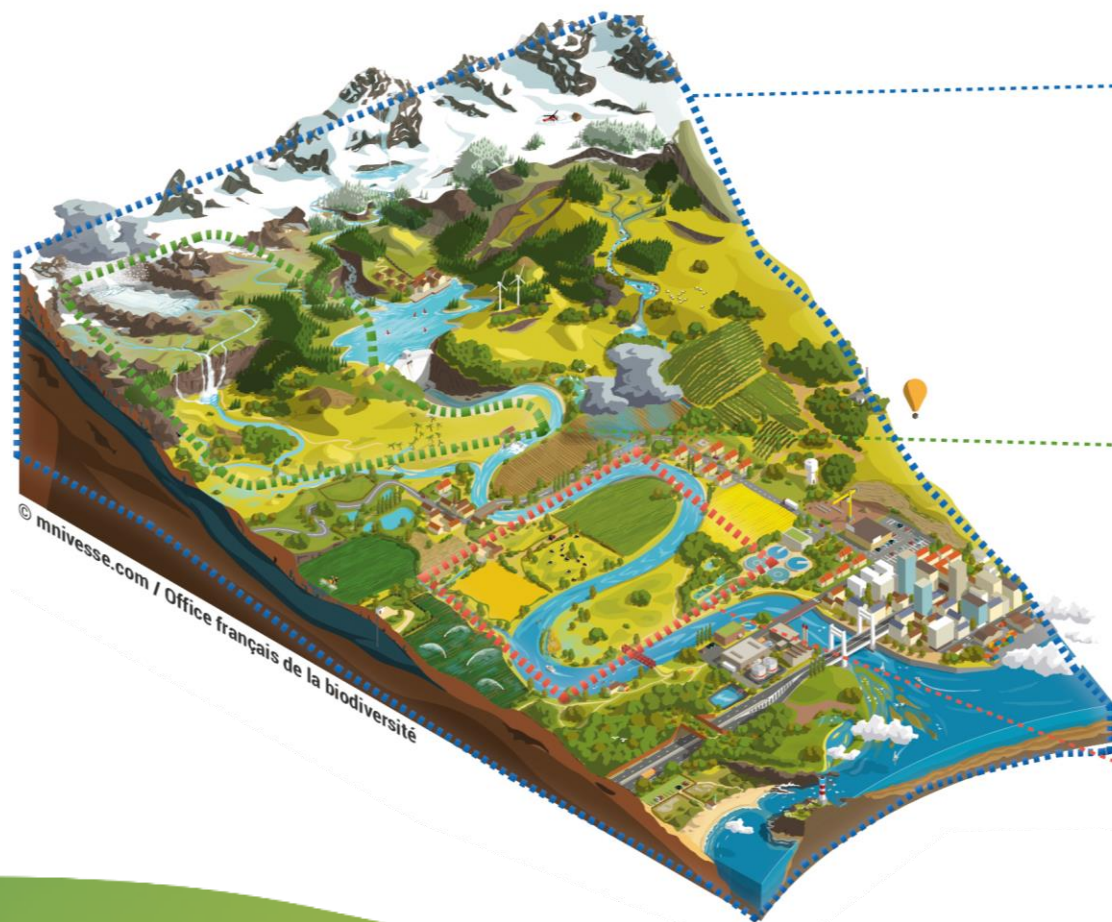
- Au niveau politique et décisionnel (c'est-à-dire au niveau ministériel)
- Au niveau technique régional
- Au sein du secrétariat de la SADC
- Avec les entités régionales chargées de la mise en œuvre et d'autres partenaires
- Renforcer les plateformes régionales multipartites



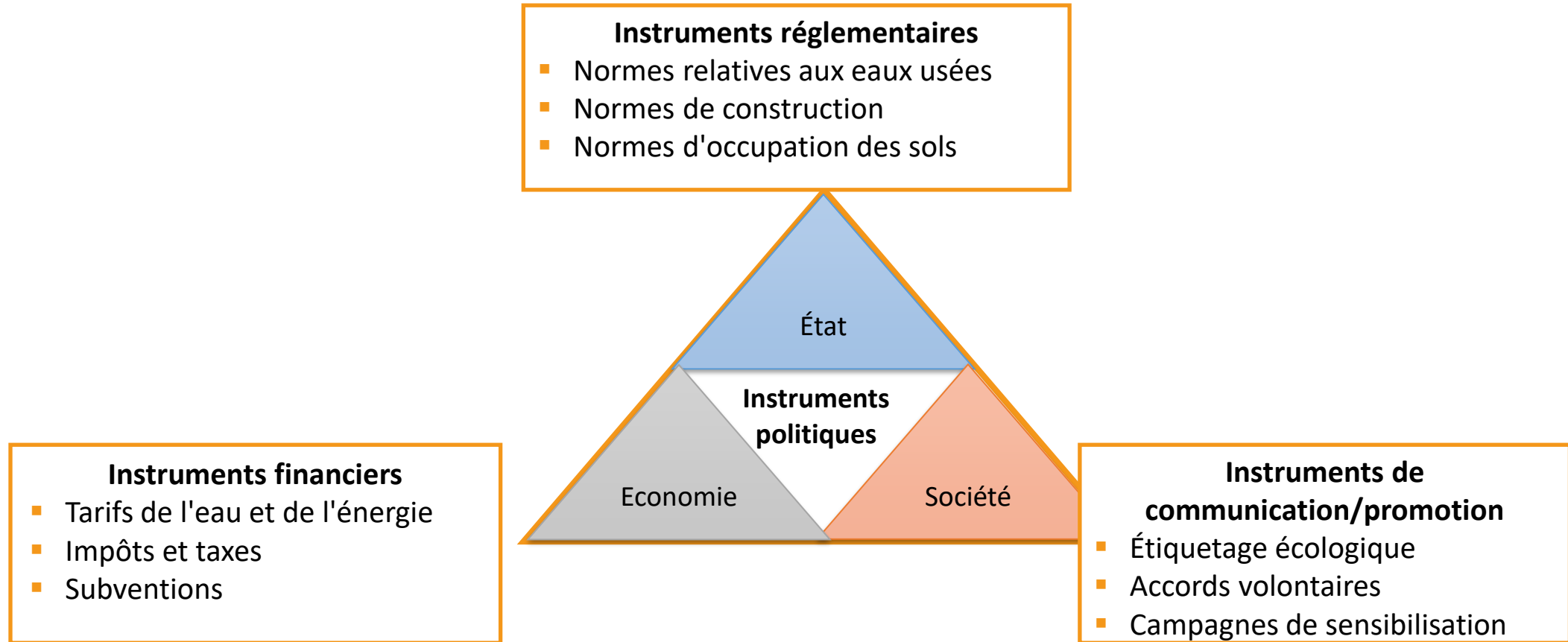


# Exemple: Coordination nationale

## Planification et gestion de l'eau au Maroc







# Instrumentes politiques visant à encourager l'utilisation efficace des ressources












# Instruments réglementaires

Type		Description
	Normes de passation de marchés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préciser les règles d'achat pour l'acquisition de biens et de services par le secteur public (par exemple, équipements de bureau à haut rendement énergétique).</li></ul>
	Normes technologiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• Spécifier quel type de technologie doit être utilisé (par exemple, prescrire ou interdire certaines technologies).</li></ul>
	Normes de construction	<ul style="list-style-type: none"><li>• Spécifier les exigences en matière d'efficacité énergétique pour les différents types de bâtiments (par exemple, renforcer l'isolation, réduire les besoins en chauffage et en climatisation).</li></ul>
	Normes sur les eaux usées	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préciser les règles applicables aux eaux usées rejetées dans les eaux de surface et aux stations d'épuration des eaux usées municipales</li></ul>

# Instruments financiers

	Type	Description
	Tarifs/frais d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prélevés par les autorités publiques pour les services fournis (par exemple, l'approvisionnement en eau, l'élimination des déchets)</li></ul>
	Taxes environnementales	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taxe sur une unité physique de quelque chose qui a un impact négatif spécifique sur l'environnement (par exemple, la taxe sur les déchets augmente les coûts d'élimination des déchets).</li></ul>
	Subventions	<ul style="list-style-type: none"><li>• Financement destiné à promouvoir l'efficacité des ressources ou à réduire l'utilisation d'un produit ayant un impact négatif sur l'environnement (par exemple, exonération de la TVA sur les voitures électriques).</li></ul>

## Instruments de promotion

	Type	Description
	Étiquetage écologique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Étiquetage des informations relatives à la performance environnementale d'un produit ou d'un service (par exemple, en ce qui concerne l'efficacité énergétique)</li></ul>
	Accords volontaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dispositions qui encouragent les acteurs publics ou privés à améliorer l'efficacité de leurs ressources au-delà de la législation environnementale existante</li></ul>
	Campagnes de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Activités visant à attirer l'attention d'un groupe spécifique de personnes ou d'un public plus large sur l'utilisation efficace des ressources.</li></ul>
	Éducation/formation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mesures qui sensibilisent aux possibilités de protection de l'environnement et aux avantages économiques qui peuvent être obtenus grâce à des mesures d'utilisation rationnelle des ressources.</li></ul>

## Q&R: C'est le moment de la réflexion!

- Quels instruments et mécanismes de coordination horizontale des politiques connaissez-vous dans votre propre contexte régional ?
- Quels sont les obstacles à la coordination horizontale et verticale dans votre pays ?

?



## Messages clefs à retenir

- Afin d'éviter les compromis et les conflits, il est essentiel d'assurer la communication et la coopération entre les décideurs des différents secteurs (coordination horizontale) ainsi qu'entre les différentes administrations aux niveaux national, régional et local (coordination verticale).
- Les principaux obstacles à la coordination horizontale et verticale sont les rapports de force, la résistance au changement, le manque de capacités et le manque de données et d'informations.
- Les instruments politiques soutenant l'utilisation efficace des ressources ne se limitent pas à des mesures réglementaires de "commandement et de contrôle", mais peuvent également inclure des instruments financiers (économiques) et promotionnels (sociétaux).



Co-funded by  
the European Union



german  
cooperation  
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT



### Global Nexus Secretariat

c/o Deutsche Gesellschaft für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5  
65760 Eschborn  
Germany



+49 6196 79-7222



nexus@giz.de



[www.water-energy-food.org](http://www.water-energy-food.org)

Implemented by

**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH